

SEWAPACK

A l'attention de Monsieur Serge Wahl
20 rue des Casernes
67240 BISCHWILLER

Colmar, le 17 juillet 2025

Objet : Attestation – Marque « Fabriqué en Alsace »

Par le présent courrier, j'atteste, en date du 17 juillet 2025, que l'entreprise **SEWAPACK**, située 20 rue des Casernes à Bischwiller, est titulaire de la Marque « Fabriqué en Alsace » pour les produits suivants : : *Caisses américaines, découpes, emballages avec impressions, emballages pliés-collés, emballages E-commerce, emballage format.*

Lancée en 2021, la démarche « Fabriqué en Alsace » valoriser la qualité et le savoir-faire des produits alsaciens. Elle concerne les produits des fabricants présents sur tout le territoire alsacien hors agroalimentaire et vins, et quelle que soit la taille de l'entreprise. Pour y prétendre, un produit est éligible uniquement si sa fabrication a lieu en Alsace, c'est-à-dire si les étapes de production qui lui confèrent ses caractéristiques essentielles ont lieu en Alsace.

L'entreprise Sewapack a ainsi répondu aux exigences de la Marque Fabriqué en Alsace et ses produits ont été accrédités par le Comité d'Accréditation Fabriqué en Alsace.

Pour obtenir davantage d'informations sur la marque Fabriqué en Alsace :
www.fabrique.alsace



Pour le Comité d'Accréditation Fabriqué en Alsace
Yves DEMANGEL, Directeur du Pôle Marque Alsace

